

10 mars 2026

PROPRIÉTAIRE
ADRESSE 1
ADRESSE 2
ADRESSE 3

Action requise : Soumettre les informations demandées d'ici le 28 avril 2026.

Bonjour,

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) exige des renseignements précis sur votre ou vos élevateurs à grains.

La SEFM exige des informations immobilières à jour pour refléter avec précision les caractéristiques uniques d'une propriété et garantir que notre base de données reste à jour. La *Loi sur l'évaluation foncière* accorde à la SEFM le pouvoir de demander et de recueillir des informations liées à la propriété pour soutenir des évaluations de qualité.

Pour obtenir une valeur évaluée exacte et une catégorie d'imposition des installations de manutention du grain autorisées dans la province, vous devez remplir cette demande d'information d'ici le 28 avril 2026. Une présentation complétée peut remplacer le besoin d'une inspection sur place.

Pour en savoir plus sur l'évaluation foncière et les raisons pour lesquelles la SEFM exige ces renseignements, visitez le site Web : mpac.ca/fr/grainelevators.

Soumettre les renseignements au sujet de votre propriété

Nous vous encourageons à soumettre les informations sur votre propriété en ligne via MPAC AboutMyProperty™. Les méthodes de soumission de rechange comprennent l'envoi de vos formulaires remplis par la poste, par courriel et par d'autres solutions de partage de fichiers. Pour en savoir plus sur les options de soumission, visitez mpac.ca/fr/soumettre.

Merci de votre collaboration.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Signé à l'origine par

Carmelo Lipsi, M.I.M.A.
Chef de l'évaluation et des opérations,
Société d'évaluation foncière des municipalités

Soumettre en ligne est aussi facile que 1-2-3.

Utilisez les informations d'identification et les étapes décrites ci-dessous pour soumettre vos informations.

Emplacement de la propriété :

Municipalité :

Numéro de rôle :

Clé d'accès :

Code d'accès Web :

1. Visitez mpac.ca/fr et connectez-vous à **MPAC AboutMyProperty™**. Les nouveaux utilisateurs doivent s'inscrire en utilisant leur numéro de rôle et leur clé d'accès, comme indiqué ci-dessus.
2. Appuyez sur ENTRÉE pour commencer votre **demande de renseignements sur l'évaluation**.
3. Complétez toutes les sections de la demande et cliquez sur **Soumettre**.

Comprendre la Loi sur l'évaluation foncière

La SEFM est une société indépendante sans but lucratif financée par toutes les municipalités de l'Ontario. Notre rôle consiste à évaluer et à classer avec précision toutes les propriétés en Ontario, conformément à la Loi sur l'évaluation foncière et aux règlements établis par le gouvernement de l'Ontario.

La SEFM est autorisée en vertu de l'article 11 de la Loi à demander et à recueillir des renseignements aux fins de l'évaluation foncière. L'article 13 de la Loi prévoit des sanctions en cas de non-fourniture des renseignements demandés et de fourniture de renseignements faux.

Si les renseignements demandés ne sont pas fournis et que vous choisissez de contester votre valeur évaluée auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière, l'article 40(18) de la Loi prévoit que le fardeau de la preuve passera de la SEFM à vous.

Protéger vos renseignements

La SEFM s'engage à protéger vos renseignements. La divulgation non autorisée de vos renseignements nous est interdite en vertu de la *Loi sur l'évaluation foncière* et de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*. La SEFM recueillera et utilisera les renseignements nécessaires pour fournir des programmes et des services autorisés par la loi. À l'occasion, la SEFM pourrait utiliser vos coordonnées pour obtenir des commentaires, mener des sondages et améliorer la prestation des programmes.

Pour protéger davantage vos données, il est recommandé de conserver en toute sécurité ou de disposer correctement de cette lettre, car elle contient votre clé d'accès unique et votre code d'accès Web, nécessaires pour un accès sécurisé à MPAC AboutMyProperty™.

Nous sommes ici pour vous aider

Si vous avez des questions, visitez mpac.ca ou contactez-nous sans frais au 1 866 296-6722 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de la façon dont nous pouvons les satisfaire.